



**1. Identification de la collectivité qui passe l'avis :** Ville de Déville lès Rouen, Service urbanisme et Réglementation, 1 place François Mitterrand, BP 73, 7625 Déville lès Rouen Tél. : 02.32.82.34.80.

**2. Procédure de passation :** Appel à candidatures. Consultation de promoteurs de logements.

**3. Objet : ZAC des rives de la Clairette**  
**Cession de droits à construire pour la réalisation de logements familiaux.**

**Attribution de 3 ilots distincts :**

- Ilot A : environ 100-110 logements dont 29 logements sociaux et 47 logements aidés ou à coût maîtrisé (10 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher),
- Ilot B : 18 logements individuels en bande (1 600 m<sup>2</sup> de surface de plancher),
- Ilot C : 20 logements collectifs (2 200 m<sup>2</sup> de surface de plancher).

L'attribution de ces 3 lots se fera en une seule et unique phase (candidature + offre).

**4. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :**

- sur Internet : <http://www.deville-les-rouen.fr/marches-publics>

**5. Envoi des candidatures :** Elles devront parvenir à la Ville de Déville lès Rouen au plus tard le **vendredi 4 mai à 12h00** à la même adresse.